

**Procès verbal de la réunion du Conseil d'Établissement
Mercredi 6 février 2013**

Présents:
Représentants de l'Administration, membres de droit
BENOIT Anne , <i>Gestionnaire</i>
DEGIORGIS Anne , <i>CPE</i>
DIRENBERGER ANGELE , <i>Provisseure</i>
ABDELMOUMENE Chérif , <i>Directeur garderie par intérim</i>
REIGNIER Thomas , <i>Directeur Primaire</i>
ZEUTHEN Birte , <i>Inspectrice danoise</i>
Représentants des personnels
BRASO Montse , <i>Représentant(e) syndical danois suppléante</i>
ITOUA Olga , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 1^{er} degré, suppléante</i>
CRONNE, Lise , <i>Représentant(e) des personnels non enseignants</i>
LELEU Ludovic , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 2nd degré</i>
FREVENT Stéphane , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 2nd degré suppléant</i>
PUISAIS Philippe , <i>Représentant(e) des personnels enseignants 1^{er} degré</i>
Représentants des parents et des élèves
HASCOET Philippe <i>Représentant(e) des parents</i>
HOYSETER Gro , <i>Représentant(e) des parents</i>
VAN MUYLDERS Isabelle , <i>Représentant(e) des parents</i>
OLSEN Ane Sophie , <i>Représentant(e) des parents</i>
HASCOET Maud , <i>Représentant(e) des élèves</i>
Personnalités invitées
CARON Marie José , <i>Représentante des Français à l'Étranger</i>
SEGRETAIN Emmanuelle , <i>Secrétaire</i>

Étaient absents excusés :

CARTON Bertrand, *Représentant(e) des parents*
AAS Martin, *Représentant(e) syndical danois*
CAVAGNA Bernard, *Représentant(e) des personnels enseignants 1^{er} degré*
GARDET BALQUET Myrtille, *Représentant(e) des personnels enseignants 2nd degré*
DEBREDA Jehan, *Représentant(e) syndical danois*
SANCHEZ Nicolas, *Vice Président du CVL*
GULIYEV Hidayat, *Représentant(e) des élèves*

Étaient absents :

SCHMIDT Anne, *Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle*
PRIOU Olivier, *Consul*

Ordre du jour

1. Carte des emplois résidents (validation auprès de l'AEFE avant le 15/02/2013)... 1
2. Informations concernant l'action juridique d'un syndicat contre le ministère danois.2

1. Carte des emplois résidents (validation auprès de l'AEFE avant le 15/02/2013)

L'AEFE demande à Mme la Provisseure de proposer la fermeture du poste n°7331 actuellement occupé par Mme Hamel Annabelle professeur des écoles.

Mme Hamel a demandé sa réintégration en France pour la rentrée prochaine. Il n'y aura donc pas de conséquence sur la personne.

La fermeture du poste au lycée Prins Henrik permettra l'ouverture d'un poste de résident dans un autre établissement du réseau AEFE.

Actuellement, le prorata des emplois temps plein au 1^{er} degré, est le suivant : 86 % de résidents, 14 % de recrutés locaux. Le taux d'encadrement des résidents est satisfaisant au regard de celui de certains établissements du réseau AEFE dans le monde.

Un effort de solidarité nous est aujourd'hui demandé.

Mme la Provisseure précise, que ce n'est pas un poste de moins pour l'établissement puisque le poste sera transformé en poste pour un recruté local. Le vivier local actuel nous permet cette transformation (professeur de l'éducation nationale en disponibilité).

Mme Provisseure propose le vote quant au redéploiement du poste n° 7331 pour la rentrée prochaine dans le réseau AEFE.

17 participants : Pour : 12, Abstention : 4, Contre : 1

Mme la représentante des Français à l'Etranger soutient cette mesure au nom de la solidarité dans le réseau.

2. Informations concernant l'action juridique d'un syndicat contre le ministère danois.

Mme la Provisseure rappelle les faits (PV du CE du 01/02/2012)

« Un syndicat danois a remarqué que l'établissement ne fonctionnait pas selon les règles danoises, c'est-à-dire que tous les personnels de l'établissement n'étaient pas employés sous convention de travail danoise. Ce syndicat a donc décidé d'intenter une action en justice contre le Ministère des finances, qui subventionne un établissement qui ne respecte pas les règles. Le lycée a fourni toutes les pièces justificatives prouvant sa spécificité. »

Nous avons appris récemment que cette affaire ferait l'objet d'un arbitrage sans recours possible par un juge désigné par les deux parties le 7 mars 2013.

Mme Zeuthen fait l'historique de l'affaire qui, selon elle, remonterait à 1999.

Mme la Provisseure rappelle que la tendance au Danemark est l'ouverture vers les établissements internationaux.

L'Ambassade est informée de la situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40



La Provisseure

Angèle DIRENBERGER